## **Protocole Sanitaire Particulier**

# **US Vern Badminton**



### Contexte et champ d'action

- Ce protocole est une mise à jour de celui adopté depuis mai 2021. Il reprécise les mesures sanitaires à respecter en ce début de saison.
- Il est établi afin de proposer une pratique de l'activité badminton, en toute sécurité, à nos adhérents. Il fait suite aux mesures prise par le ministère des sports, et la mairie de Vern-sur-Seiche.
- Son application débute le 30 août 2021.
- Il vient rappeler et compléter les directives du ministère chargé des sports, de la Fédération Française de Badminton, et de la commune de Vern-sur-Seiche.
- Ce protocole sera en vigueur jusqu'à ce que de prochaines mesures de la part des autorités précédemment nommées, ne le rendent caduc.

#### Engagements de l'association USV Badminton

- Un contrôle des Pass Sanitaires sera fait lors de chaque séance, à l'entrée des joueurs dans le gymnase. Ces contrôles pourront être réalisés par un membre du bureau, le salarié, ou un encadrant du créneau. Un registre des personnes habilitées au contrôle des pass sera tenu.
- Un kit sanitaire est prévu par gymnase (Seiche et Chalotais).
- Un listing des présences sera tenu pour chaque séance. De plus, un QR code lieu sera affiché et pourra être flashé par les possesseurs de l'application « Tous Anti Covid »

#### Obligations des adhérents qui participent aux séances

- Respecter les gestes barrières, notamment <u>le port du masque hors temps de jeu</u>, la distanciation physique, et le lavage régulier des mains.
- Respecter le sens de circulation mis en place : entrée par la porte principale, et sortie par la petite porte blanche latérale.
- Le bureau du club se réserve le droit d'interdire l'accès aux créneaux aux personnes qui ne respecteraient pas ces obligations.